



Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Stratégie internationale (UE et hors UE)

La politique internationale de l'Université s'articule autour de ses priorités scientifiques et de la sélection d'un ensemble de pays partenaires stratégiques. Par sa participation aux programmes Erasmus et internationaux, l'Université Paris Descartes souhaite poursuivre et généraliser le processus d'internationalisation qu'elle a engagé dans son projet stratégique 2010-2013 orienté sur quatre points forts :

- le rayonnement de l'Université à l'international,
- le renforcement des partenariats en et hors Europe,
- sa participation à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (EEESR),
- le soutien à la mobilité sortante.

Ainsi, l'Université poursuit les objectifs suivants :

- La valorisation du potentiel interdisciplinaire en formation et en recherche afin de renforcer et d'adapter les compétences des étudiants aux exigences du marché de l'emploi via diverses actions et projets : traduction de l'offre de formation en anglais ; participation à des salons à l'étranger ciblés sur les M et D ; soutien aux initiatives renforçant le partenariat institutionnel intégrant les aspects d'une coopération durable : réseaux scientifiques, mobilité des étudiants et enseignants-chercheurs, multi-diplômes ou co-tutelles internationales de thèse, recherche; organisation de l'accueil de délégations de haut niveau par la Présidence ayant pour objectif de faire des bilans de coopération, d'en envisager de nouvelles sur des projets ciblés (Russie, Liban, Canada, Chine) ; montage de projets avec les membres fondateurs du PRES comme avec Paris Diderot d'un programme de Master sciences de la santé, mention génétique avec l'université Sapienza de Rome.
- La politique de partenariats passe par le renforcement des partenariats existants avec les cinq pays prioritaires : -avec le Brésil, l'accent est porté sur les partenariats recherche qui bénéficient de financements conséquents du Brésil et de l' U.E., sur des conventionnements axés sur la coopération scientifique, complétée par un dispositif de co-tutelle internationale de thèse (CNRS/LIA Immuno/FIOCRUZ - COFECUB); - avec le Canada, outre les accords de mobilité académique, la conception de réseaux scientifiques avec les universités anglophones est privilégiée ; -avec la Chine, des partenariats scientifiques de haut niveau avec d'autres universités complètent la filière francophone médecine de Shanghai (M Santé) ;
- avec la Russie, l'Université oriente ses partenariats vers les filières Santé et Recherche.
- La participation active de l'Université à la construction de l'EEESR au travers de
 - >son partenariat privilégié avec l'Allemagne, renforcé avec les trois universités de médecine berlinoises (toutes les filières santé). Les échanges, intenses, prennent la forme de stages hospitaliers, de summer schools, de participation de PU6PH aux programmes européens (International Medical School 2020 ou Med Motion); le rapprochement institutionnel avec l'Université franco-allemande est envisagé afin de favoriser la conception de cursus intégrés UFA (sciences humaines et sociales);
 - >son attractivité pour les étudiants européens;
 - >ses formations en réseaux avec ses partenaires européens en sociologie et en psychologie (Master européen WOP Erasmus Mundus) qui conduisent toutes à des doubles diplômes ou diplômes multiples,
- Le soutien à la mobilité sortante des étudiants est encouragé par un recours aux stages à l'étranger dans toutes les formations professionnalisantes et par le dispositif de co-tutelle pour les doctorants : accroissement des soutiens financiers (bourses pour les LMD, remboursements des frais d'inscription aux certificats de langue demandé par les universités partenaires).

L'Université porte désormais parallèlement une attention accrue sur la mobilité de l'ensemble des personnels, enseignants-chercheurs et administratifs, qui peut être davantage développée dans les programmes d'échanges.



Description de la stratégie de l'Université pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation.

En acceptant les principes de la Charte, l'Université se fixe pour objectifs principaux :

- de développer la mobilité des étudiants pour des séjours de stage et d'études avec validation systématique et garantie des séjours effectués en dehors de l'Université,
- d'encourager la mobilité des enseignants-chercheurs en leur accordant un soutien logistique et financier (complément financier à l'aide financière allouée par le programme Erasmus),
- de travailler en vue de l'obtention du label de qualité européen "ECTS"
- d'encourager la mobilité des personnels administratifs en intégrant cette dernière à un plan de formation ainsi que dans son évaluation,
- de développer des formations en réseau,
- d'assurer une politique de communication et de diffusion de l'information auprès des étudiants et des personnels de l'Université,
- d'appliquer les mesures de non-discrimination (aide aux étudiants handicapés).

L'ensemble de ces objectifs concourent à une augmentation de la qualité académique de la mobilité qu'elle soit entrante ou sortante.

Dans le cadre de sa stratégie internationale, l'Université s'attache à poursuivre ses collaborations traditionnelles et plus récentes ainsi qu'à développer de nouveaux partenariats en vue de mettre en place de nouveaux projets de coopération multilatéraux.

Impact escompté de la participation de l'Université au Programme sur sa modernisation en ce qui concerne les objectifs de sa politique déclarée.

L'Université poursuit l'objectif de souscrire aux exigences contenues dans la déclaration visant à construire l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle entend ainsi poursuivre sa politique de modernisation et d'internationalisation en y inscrivant les recommandations du Programme. Parallèlement elle poursuit ses orientations définies dans son contrat quinquennal.

Cette politique passe par l'application des priorités caractéristiques des objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur par exemple :

- l'augmentation des niveaux de qualification des étudiants et des chercheurs via
- une qualité accrue des enseignements délivrés (formations en langue anglaise multipliées dans toutes les composantes, création de programmes internationaux, doubles diplômes, coordination et participation aux programmes de coopération, masters conjoints) pour ajouter une valeur ajoutée sur le marché de l'emploi.
- la valorisation de la mobilité entrante et sortante des étudiants/des personnels et de la coopération transnationale.

L'Université s'emploiera pour cela à renforcer ses programmes de coopération avec ses partenaires européens et internationaux traditionnels et stratégiques.

Ces objectifs n'obéreront pas les autres initiatives en direction de pays ou zones géographiques qui intègrent l'articulation structurante formation/recherche par exemple avec les Etats-Unis, l'Asie, l'Amérique du Sud et encouragera tout projet de formation diplômante avec et pour des pays tiers, de création de réseaux scientifiques et de formation à la recherche multilatéraux.

Enfin cette participation au Programme permettra d'inscrire une période de mobilité, dans un établissement ou une institution, dans un parcours personnel, de la valoriser car pleinement reconnue, qu'elle soit effectuée par les étudiants, les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs.